



Section Sportive Scolaire Football

Beatus En Avant SELESTAT



COLLEGE BEATUS RHENANUS
02 BOULEVARD CHARLEMAGNE BP 90176
67603 SELESTAT CEDEX
Tél. : 03.90.56.33.30
Fax : 03.88.82.89.89

Les objectifs

La réussite scolaire et l'épanouissement de votre enfant en réalisant sa passion sportive :

- Former un citoyen lucide, cultivé et autonome, socialement et physiquement éduqué à travers une activité sportive soutenue.
- Rechercher l'équilibre de chaque élève en favorisant les apprentissages et la réussite scolaire.
- Permettre à des élèves très motivé(e)s et présentant des aptitudes certaines pour le football de concilier des études normales et une pratique sportive intense.
- Permettre à ces jeunes sportifs d'accéder à l'élite régionale, interrégionale ou nationale.
- Susciter des vocations d'éducateurs sportifs

Une motivation commune

La réussite, tant scolaire que sportive, de chaque élève s'articule autour de l'investissement de tous afin que le projet de chacun puisse se concrétiser. Ainsi cette charte engage :

- Les élèves, principaux acteurs de leur réussite.
- Les parents
- L'établissement scolaire
- Les responsables de la section sportive (cadre technique et enseignant d'EPS)
- La ville de Sélestat et le FCS (club support de la section)
- La ligue (Lafa) et les différents clubs sportifs d'origine.

L'élève s'engage à...

- Travailler et à faire fructifier ses acquis scolaires.
- Respecter les consignes et les décisions prises par l'équipe pédagogique.
- Faire preuve d'une attitude respectueuse envers autrui, les règles en vigueur au sein du collège Beatus Rhenanus et celles plus spécifiques de la section sportive.
- Développer un esprit solidaire et d'entraide au sein de la section, mais également de la classe et du collège en général.
- Participer à tous les entraînements de la section sportive et en cas d'incapacité physique temporaire, le règlement EPS, qui figure dans le carnet de liaison, s'appliquera.
- Surveiller son alimentation et son hygiène de vie afin de développer un comportement compatible avec ses ambitions scolaires et sportives.
- Adhérer à l'Association Sportive du collège.
- Participer aux compétitions UNSS football « Excellence », aux divers cross UNSS et éventuellement aux autres manifestations sportives proposées par le District.

Les parents s'engagent à...

- Accompagner et à aider leur enfant dans l'organisation de leur travail personnel tout en étant attentifs aux résultats et au comportement de leur enfant au collège.
- Veiller à leur alimentation et leurs temps de récupération (sommeil en particulier).
- Communiquer et construire un lien solide avec l'équipe pédagogique en participant notamment aux rencontres parents-professeurs, et ainsi prévenir toute difficulté majeure.
- Fournir l'équipement nécessaire à la pratique.
- Inscrire leur enfant à l'Association Sportive du collège Beatus.

Le Collège Beatus Rhenanus et les responsables de la section s'engagent à...

- Mettre en place, avec les parents, un suivi régulier où toute l'équipe pédagogique s'implique dans la réussite scolaire et sportive de l'élève.
- Aider et à accompagner chaque élève vers son épanouissement personnel « ici et maintenant » pour qu'il le soit également « plus tard et ailleurs ».
- Harmoniser l'emploi du temps pour que les 2x2 heures d'entraînement de la section soient compatibles avec la pratique de l'EPS et du football en club.

En cas de non-respect de l'engagement de l'élève...

L'intervention pédagogique permettant de prévenir et de sanctionner toute déviance au regard des règles de la section et du collège se fait de manière graduée. Elle concerne tout autant l'attitude que la qualité du travail personnel et des résultats scolaires de l'élève.

- **1^{er} type d'intervention** sous forme d'un mot de « mise en garde » dans le carnet de liaison, à signer par les parents.
- **2^{ème} type d'intervention (CARTON JAUNE)** : exclusion temporaire de la section sportive dont la durée varie en fonction de la gravité des faits reprochés. Dans ce cas, l'élève se rendra en salle d'étude avec une tâche à effectuer durant les heures dévolues à l'entraînement. Les parents et le club en seront directement informés.
Concernant un carton jaune relatif au travail et aux résultats scolaires, il sera possible pour l'élève de l'effacer en respectant des objectifs et un contrat pré-établi en relation avec les causes de la sanction (*exemple : pendant 2 mois, ne plus récolter aucune remarque concernant le manque de travail à la maison...*)
- **3^{ème} type d'intervention irréversible (CARTON ROUGE)** : exclusion définitive de la section sportive dès le 3^{ème} carton jaune ou pour un acte dont la gravité ne peut l'autoriser à poursuivre dans cette voie « d'excellence ».

Je déclare avoir pris connaissance du fonctionnement de la Section Sportive Scolaire Football du collège Beatus Rhenanus et m'engage à respecter cette Charte durant toute la scolarité.

Fait à..... le

Signature de l'élève :

Signature des parents :

Signature des responsables de section :

Signature du chef d'établissement :